

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 mars 2016

---

MODERNISATION ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE - (N° 3519)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL12

présenté par  
Mme Pochon, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« , les membres de »,

les mots :

« et les conseillers à ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel (alignement sur la terminologie de la loi n° 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France).